DELEGATION DE Mme Anne BREZILLON

D -20100396
Attribution d'aides en faveur des associations. Subventions. Adoption. Autorisation.

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la Ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles.

L'attribution de subventions leur permet de poursuivre et de promouvoir leurs activités, d'organiser des manifestations festives, de valoriser la vie associative, de créer du lien social, de mettre en place des ateliers de formation.

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme de 5 000 euros à l'association Scouts et Guides de France dont l'activité principale est de promouvoir les valeurs du scoutisme auprès d'enfants et jeunes de 6 à 17 ans.

Le 27 juillet prochain, se déroulera à Bordeaux, la « Journée Cité CAP » rassemblant plus de 8 500 jeunes scouts et guides de France âgés 14 à 17 ans.

Cet évènement marque l'aboutissement d'une démarche éducative conduite sur l'année scolaire 2009-2010.

A cette occasion, de nombreuses activités seront proposées simultanément dans les huit quartiers de Bordeaux. Cette journée pédagogique s'articulera autour de 6 thèmes : la formation aux gestes de premiers secours, l'éco-mobilité et les gestes éco citoyens, une sensiblisation à la problématique du handicap, l'expression artistique, l'écoute, les jeux.

Les jeunes seront répartis dans toute la ville autour de 10 « Espaces rencontres », pour faciliter la diffusion d'informations et donner plus de visibilité à cette journée dédiée aux bordelais et aux nombreux visiteurs.

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2010 – Art. 6574 – fonction BX 020.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de cette somme à l'association précitée.

MME BREZILLON. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, du 26 au 30 juillet 8500 Scouts et Guides de France se réunissent à Cussac Fort Médoc autour de 3 thèmes majeurs : environnement, solidarité et citoyenneté, à l'occasion d'un événement hors du commun « Cité CAP ».

Ils viennent de la France entière, mais aussi d'Italie, Tunisie, Finlande, Roumanie, Egypte.

Cet événement est labellisé Eco-mouvement par l'ADEME et le Conseil Général.

C'est dans ce cadre que notre Ville les accueillera le 27 juillet. 10 points de rencontres. Sur chaque site les jeunes inviteront les Bordelais et les touristes à une journée festive et pédagogique.

Cette journée est construite en partenariat avec de très nombreuses associations bordelaises et les clubs seniors. Elle contribue à promouvoir chez les jeunes l'attention à l'autre, le bien vivre ensemble, le sens de l'engagement et la responsabilité.

Outre l'aide technique importante que la Ville apportera, je vous propose de contribuer à la réussite de cette journée en attribuant une subvention de 5.000 euros à l'Association des Scouts et Guides de France. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

M. SOLARI

M. SOLARI. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, j'abonde dans le sens de ma collègue. De plus pour dire qu'il y aura 10 équipes composées de plusieurs scouts qui seront accompagnés par l'Association « J'accede.com » qui est une association nationale regroupant les plus importantes sur le handicap.

Ils iront sensibiliser tous les commerçants de Bordeaux pour leur faire comprendre l'intérêt qu'il y a à faire les travaux nécessaires à l'accessibilité de leurs commerces selon la loi du 11 février 2005.

C'est une journée pédagogique intéressante de sensibilisation. C'est à saluer.

Je pense que cette subvention est bienvenue. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci. Pas d'oppositions ?

Pas d'abstentions ?

(Aucune)

ADOPTE A L'UNANIMITE